L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI MATIN, 12 MARS.

FEUILLETON.

PILE ET FACE.

PAR

LUCIEN BIART.

PREMIÈRE PARTIE.

I

Le marquis de La Taillade.

René Alexis Baudoin, comte de Valonne et marquis de La Taillade, naquit en 1796 d'un père ruiné par la Révolution. Sa mère mourut deux ans plus tard en lui donnant une sœur, et, en 1804, les deux enfants, devenus orphelins, héritaient chacun de huit cents francs de rente.

La nature est spirituelle comme une Célimène à notre égard; elle se moque avec malice de nos distinctions sociales. Alexis de La Taillade, qui ne comptait parmi ses ancêtres que ducs, comtes et marquis, fut dès son bas-âge un rustre des mieux réussis. On eût en vain cherché la grâce chez ce bator trapu, gauche, au front étroit, à la bouche niaise, au rire bruyant. Certes, ce n'était pas un méchant garçon qu'Alexis, mais une de ces organisations dont le moral et le physique sont à l'unisson, un de ces êtres nés pour l'ordinaire, comme notre espèce en compte par milliers. Aujourd'hui que les immortels principes de 89 ont remis chaque chose à sa place, on [illegible] de certaines phrases autrefois consacrées, et la noblesse elle-même sait que les belles épaules ne sont pas toujours duchesses, les jolies jambes marquises, les grands pieds plébéiens.

A dix-huit ans, après une série d'aventures qui désolèrent plus d'une fois le vieux chevalier de Saint-Louis qui s'était chargé de la tutelle des deux enfants, Alexis ne se sentant de disposition pour aucune carrière, consentit à suivre celle des armes. Son instruction, [illegible] des sacrifices de son brave tuteur, n'atteignit pas jusqu'à l'orthographe. Sans 89, le jeune homme eût peut-être été d'emblée maréchal de France comme plusieurs de ses ancêtres. On lui affirma que le fameux baton reposait au fond de la giberne dont on lui fit hommage; il le crut, et y chercha vainement pendant un quart de siècle. Cependant, il ne maudit pas trop les réformes amenées par la grande Révolution, car, dès son entrée au service, il reconnut que ses camarades et ses chefs attachaient plus d'importance que lui-même à ses titres, ce qui l'aida à vivre selon ses goûts, c'est-à-dire dans une complète oisiveté. Je me trompe, il devint très fort au piquet et acquit un talent hors ligne dans l'art de préparer une absinthe, talent qui lui valut ses premiers galons.

Vers 1829, Alexis passa sergent major à l'ancienneté. Il avait alors quarante trois ans, une face écarlate, des cheveux gris, des yeux atones, des dents usées par le tuyau d'une pipe noire qu'il ne retirait d'entre ses lèvres qu'à l'heure des repas,—en un mot, toutes les allures d'un de ces hommes [illegible] parler d'elle.

[illegible] rarement la vaste b[illegible] sergent, ses collègues le tenaient pour un joyeux compagnon, bon enfant et pas fier. La ration journalière d'absinthe de ce descendant des croisés variait de dix à quinze verres. Entre le douzième et le treizième, sa langue se déliait un peu, et il donnait son opinion sur le gouvernement avec des demi-mots et des clignements de paupières que ses interlocuteurs feignaient de comprendre. Au quatorzième, le sergent parlait de ses amours, qui n'avaient rien de commun avec le chef-d'œuvre de Bernardin de Saint Pierre, bien qu'il y fût question d'une Virginie. Enfin, à la quinzième rasade, Alexis devint insupportable, répétant d'un ton sinistre les fines plaisanteries qui ont cours dans l'armée sur les *mercantis*, ces idiots qui payent les uniformes en temps de paix, qu'on rançonne en temps de guerre, et qui ruinent et déshonorent la France comme est prêt à le jurer le moindre porte-épée.

Comment l'idée de marier son frère, qu'elle ne connaissait pas, germa-t-elle dans l'esprit de Mlle Louise de La Taillade? Comment surtout cette excellente personne réussit-elle à mener à bien cette rude entreprise? Toujours est-il qu'un matin, dans la petite ville de Houdan, vers onze heures, au milieu d'une salle ornée du buste de Louis-Philippe, devant un maire ceint d'une écharpe, René Alexis Baudoin, comte de Valonne, marquis de La Taillade et autres lieux, épousa Mlle Eugénie de Vatangue, angélique créature qui, en somme, méritait un meilleur sort.

Mlle de La Taillade avait alors trente six ans. Vive, spirituelle, sans méchanceté, avec une bouche aux dents éclatantes, de grands yeux noirs et doux, elle était, par bonheur pour elle, l'antipode de son cher frère. Elle vécut chez son tuteur, puis dans un couvent, elle fut ensuite adoptée par une parente éloignée, vénérable chanoinesse qui la prit en affection. Sa jeunesse s'écoula calme et paisible, au milieu de vieux abbés qui fréquentaient le salon de sa nouvelle tutrice. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, la jeune fille, gaie comme le printemps, demeura convaincue que la vie consistait, selon la saison, à préparer des confitures ou des conserves, à faire des pâques, à confectionner des layettes pour les enfants pauvres, à broder le soir près d'une table de jeu, à entendre raconter les splendeurs de la cour de Marie-Antoinette et les catastrophes de la Révolution. Cette existence, qui ressemblait à du bonheur, fut subitement troublée. Sans y rien comprendre Mlle de La Taillade s'éprit d'une façon sérieuse des grâces d'un procureur du roi, le seul homme au dessous de la cinquantaine qui visitât la chanoinesse. Le grave fonctionnaire, accoutumé à lire dans les consciences et qui aimait à causer avec la jeune fille, ne se douta jamais de la violente passion qu'il avait inspirée. Elle n'avait pas de dot et paraissait pas de sexe, du moins pour un procureur du roi pris en dehors de ses fonctions.

Les Françaises, si vives, si spirituelles, ne se croient elles pas un peu trop facilement qu'elles sont les femmes les plus séduisantes de la terre? On épouse une Anglaise pour [illegible], une Allemande pour ses yeux bleus, une Espagnole pour sa désinvolture, une Russe pour je ne sais quoi. Les Françaises, si elles [illegible] devenir mères de famille, doivent [illegible] leurs qualités morales ou physiques [illegible] certain nombre de billets de banque et [illegible] comptant leur mari. [illegible] De là nos mœurs qui, tout en valant mieux que leur réputation, ne valent certes pas grand chose. Après le mariage, les Françaises sont [illegible] Nous [illegible] des Américains [illegible] les sentiments au poids du dollar, sans nous apercevoir que nous-mêmes nous [illegible] frère Jonathan [illegible] mariage. Nous vendons nos filles [illegible] la règle de récolter ce qu'on a semé.

Louise de La Taillade apprit à l'improviste le mariage de celui qu'elle aimait. Elle assista [illegible] à la bénédiction nuptiale et rentra [illegible] en proie à une fièvre cérébrale [illegible] de dix-huit ans triompha de la maladie et la condamna à vivre. Sa convalescence [illegible] les douleurs de cette crise dont nul ne connut jamais la cause [illegible] A la mort de la chanoinesse, qui lui laissa [illegible] Mlle Louise [illegible] chez des parents [illegible]. Blessée par l'orgueil des uns, indignée de la servilité des autres, rebutée par la sottise de tous, elle revint au beau jour frapper à la porte de son ancien tuteur, établi à Houdan. Là, prenant d'elle-même le titre de vieille fille, elle se consacra toute entière à l'ami qui avait veillé sur son enfance, et elle lui rendit avec usure les soins qu'elle et son frère en avaient reçus. Sur les conseils du prévoyant vieillard, Mlle de La Taillade plaça son petit capital en viager, ce qui lui produisit trois mille livres de rente. Elle [illegible] à croire qu'on peut vivre heureux [illegible] lorsqu'elle perdit son tuteur, qui lui légua la maison qu'il habitait.

Ce nouveau chagrin la jeta dans la dévotion; mais son esprit était trop juste pour qu'elle devînt jamais une bigote. Elle possédait dans Catherine, l'ancienne servante de la chanoinesse, une femme de chambre, une cuisinière, un économe, et une jardinière, car la petite maison, derrière sa façade de briques, cachait un beau jardin. Grâce à cet intendant fidèle, Mademoiselle put vivre confortablement avec la moitié de son revenu, dont les pauvres de Houdan absorbèrent l'autre moitié. Il fallait voir les bonnets de coton mettre à l'air les chevelures [illegible] lorsque Mademoiselle se rendait à la promenade ou à l'église, légère, souriant de ce sourire mélancolique qui montrait les dents [illegible] blanches, et saluant de la tête et du regard pauvres et riches, vieillards et enfants. Elle était de toutes les fêtes de famille, le maire, le notaire, le curé, le receveur des contributions, ces autorités des petites villes, la consultaient. Quant aux jeunes gens des deux sexes, ils raffolaient de Mademoiselle, qui pourtant ne cherchait jamais à les marier.

Un mariage! y songer d'abord, le chercher, le préparer, le mûrir, le voir tomber à plat, le relever et enfin le conclure; c'est là le rêve de toute femme [illegible] qui a dépassé la quarantaine, et Mademoiselle, malgré sa sagesse, ne devait pas échapper à la loi commune. Elle avait vécu [illegible] de son frère, et son tuteur, le seul homme qui connût à fond le sergent, évitait de le [illegible] que s'il n'eût jamais existé. Un matin, pour la première fois de sa vie, Mademoiselle reçut une lettre de M. Alexis de La Taillade, lettre fort bien tournée, ma foi, d'une écriture assez irréprochable que l'orthographe, et dont le véritable auteur était un jeune caporal, [illegible] de lettres. Cette missive, pleine de cœur et de sentiment, se terminait par un post-scriptum où M. de La Taillade priait [illegible] de lui prêter une centaine de francs. Ce fut les larmes aux yeux que Mademoiselle porta elle-même au bureau de poste la lettre chargée qu'elle envoyait à son frère. Une correspondance assez suivie s'établit, et de plus en plus convaincue que M. de La Taillade avait été méconnu, Mademoiselle choisit [illegible] Eugénie de Vatangue, pour réparer [illegible] injustice du sort à l'égard du pauvre sergent, et se prépara ainsi des remords éternels.

A peine à Houdan [illegible] Alexis renonça [illegible] et accourut [illegible] de son secrétaire. La vue de son [illegible] frère désappointa grandement Mademoiselle.

—Le fond chez lui vaut mieux que la forme, [illegible] qu'elle avait reçues.

Au bout de huit jours, toutes ces illusions étaient envolées; mais comment rompre l'[illegible] projetée? Eugénie de Vatangue devint donc marquise de La Taillade.

Mademoiselle ne désespéra pas d'abord de [illegible] et tenta de transformer son frère en [illegible] gentilhomme campagnard. Elle eût voulu lui [illegible] conquérir peu à peu ce qu'elle avait su [illegible] à elle-même, une grande considération. Elle dut renoncer bien vite à ce rêve. [illegible] le lendemain du départ de son ami le [illegible] que l'expiration d'un congé temporaire [illegible] à rejoindre son régiment, Alexis alla [illegible] au *Soleil d'Or*. Un mois plus tard, il [illegible] le cabaretier, qui accueillait [illegible] qui lui frappait sur le ventre.

[illegible] convaincue de l'inutilité de ses efforts, Mademoiselle tenta de débarrasser au plus vite [illegible] et la ville du soudard qu'elle y avait [illegible]. Elle se heurta contre un obstacle [illegible] Eugénie, élevée loin du monde par une [illegible] mère dévote, s'était éprise de son mari [illegible] lequel son imagination lui montrait un [illegible] victime de la jalousie de ses chefs. Ne [illegible] rien refuser à son noble époux, la pauvre femme marchait vers une ruine inévitable. Mademoiselle, tout en déplorant la faiblesse de son amie, respecta quelque temps cet amour. Mais à mesure que la grossesse d'Eugénie se dessina, elle songea plus sérieusement à la pauvre créature qui allait naître et sentit s'éveiller en elle de véritables instincts de maternité. Devant les désordres croissants de son frère, elle considéra une plus longue condescendance comme une [illegible] et résolut de protéger les [illegible] Mademoiselle [illegible] Catherine [illegible] procurer son [illegible] maîtresse, proposait de temps à autre de pousser M. de La Taillade dans le puits, à l'heure à laquelle, par suite de ses habitudes, il se bichonnait à grande eau dans le jardin. [illegible] tard. La brave fille, large d'épaules et plantée sur des poteaux, offrait encore de provoquer l'ex-militaire et de l'assommer; elle répondait du résultat, et peut-être n'avait-elle pas tort. C'était le dévouement incarné que cette servante de la vieille roche, qui, depuis quinze ans qu'elle servait Mademoiselle, caressait le rêve de lui sauver la vie. Taillée comme un cuirassier, Catherine méprisait trop la vigueur tant vantée des hommes pour les aimer. Si Mademoiselle n'avait pas repoussé avec indignation l'offre héroïque de sa femme de chambre, M. de La Taillade aurait, contre toutes les règles, mélangé son absinthe d'eau de puits.

Un soir, Mademoiselle, après avoir embrassé sa belle-sœur, envoya Catherine se reposer et attendit, sur le seuil de la maison qu'ils habitaient en commun, le retour de son frère. Le matin même, elle avait réalisé une somme de deux mille francs, ses économies de vingt ans. Vers minuit, le pas lourd et régulier de l'ex-fantassin résonna au bout de la rue. Bientôt il pénétra dans le corridor sur lequel s'ouvraient le salon et la salle à manger, sans paraître surpris le moins du monde de trouver la porte ouverte. M. de La Taillade nageait dans la satisfaction et l'admiration de lui-même; il avait endormi, le verre en main, deux chasseurs d'Afrique et vidé à lui seul une bouteille de cognac.

—J'ai à vous parler, mon frère, dit Mademoiselle en touchant du doigt le bras de l'ivrogne.

Celui-ci fit volte face, s'appuya contre la muraille, afin d'assurer son équilibre, porta la main ouverte à la hauteur de son front et sourit d'un air aimable.

—J'aurais choisi un autre instant pour vous entretenir, reprit Mademoiselle avec un dégoût visible, s'il en était un où l'on pût vous trouver à jeun.

L'ex-sergent devint sérieux, posa galamment une main sur son cœur et cria d'une voix caverneuse:

—Présenter ...... arme!

Puis, reprenant son sérieux, il fit un mouvement d'épaules comme pour remonter son sac absent, et se pressa de nouveau contre la muraille.

Mademoiselle eut un moment d'hésitation, elle craignait de n'être pas comprise de cet homme à l'œil hébété qui la regardait fixement. Combien elle se trompait, et qu'elle aurait eu tort d'attendre jusqu'au lendemain! Si le corps du soudard était alourdi, l'instinct de la bête veillait. L'ex-sergent cessa de sourire quand sa sœur l'engagea à retourner à Paris, à ne jamais reparaître à Houdan. Les jambes de M. de La Taillade furent saisies d'une sorte de tremblement lorsqu'il sentit tomber dans sa main un sac plein d'or qui représentait un nombre incalculable de verres d'absinthe. Il fut pris alors d'un hoquet d'attendrissement, et bailla de façon à inquiéter une personne plus expérimentée que Mademoiselle sur les suites possibles de ces transports. Mais ce descendant des croisés, comme il sut garder sa dignité! Pas une plainte, pas un remerciement, pas un regret ne s'échappa de sa bouche; il ne nomma même pas la pauvre Eugénie. Non, aussitôt qu'il eut compris, il pivota sur la jambe gauche avec une régularité prussienne, puis, d'un pas lent, mesuré, majestueux, vrai miracle d'équilibre, il se dirigea vers l'hôtel du *Soleil d'Or* en bourrant cette pipe noire qui semblait éternelle. Une heure plus tard, une lourde diligence ébranlait de la base au faîte les maisons situées dans la grande rue, les vitres tremblaient, le cornet du conducteur résonnait et les fers de quatre chevaux semaient la route d'étincelles. Mademoiselle, qui avait épié ce départ, vit reluire sur l'impériale le foyer de la pipe noire. Elle regagna alors sa chambre et songea à l'avenir.

Le lendemain, il fallut expliquer à la pauvre délaissée le départ de son mari. Mademoiselle ne savait pas mentir et porta de rudes coups au cœur d'Eugénie qui, dans le premier moment, ne parla de rien moins que d'aller rejoindre M. de La Taillade. Le monde est plein de ces dévouements sérieux, aveugles, absolus, et, pour se dispenser de les imiter, on qualifie d'esprits faibles ceux qui s'en montrent capables. Mademoiselle ne pensait pas ainsi; les inquiétudes, les larmes, les regrets touchants de sa belle-sœur la firent pleurer, car elle s'accusait. Mais garder plus longtemps dans la maison l'incorrigible ivrogne, c'eût été marcher volontairement à la misère. D'ailleurs, puisque personne ne se préoccupait de l'enfant qui allait naître, il devenait nécessaire que Mademoiselle y songeât.

(*A continuer.*)

Le meilleur tonique ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ECORCE DE CALISAYA, DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres et frissons, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent, et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

10 mars—3m

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 11 mars 1869.

La demande d'escompte a été encore plus animée qu'hier et, les capitaux disponibles ayant diminué, le marché monétaire est beaucoup moins facile qu'il ne l'a été depuis quelque temps. Cette remarque s'applique surtout aux opérations qui ont lieu en dehors des banques, les prêteurs s'en tenant presque exclusivement aux billets de premier ordre et ceux du second ordre pouvant à peine se négocier. Dans les rues le taux de l'intérêt est de 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre, 1 pour cent par mois le papier de commerce No 1, sans garanties collatérales. Le papier hypothécaire se traite à 10 à 12 pour cent par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 132 1|2 contre 131 7|8 à New York et, après de très faibles transactions, a fermé à 132 1|8 à 132 3|8. On a vendu $10,000 à 132 1|8 à 132 1|4, $3,000 et $5,000 à 132 1|4, $10,000 à 132 1|4 à 132 3|8, $3,500 et $5,000 à 132 3|8.—Dans l'argent, une vente (la seule qui nous ait été annoncée) de $1,200, en demi-piastres américaines, a eu lieu à 130 1|2. Nous cotons les demi-piastres américaines à 130 à 130 1|2 et les piastres mexicaines nominales à 134 1|2 à 14[illegible].

Il s'est encore fait peu de chose dans le change étranger. Les opérations de sterling comprennent: 8,000 livres No 1 à 142 7|8 à 143 1,000 livres de banques à 143 1|2 et 2,000 livres de banques (de bonne heure) à 141. Dans le change sur France, 30,000 francs, en change de commerce No 1, à 3 98 1|4. Le sterling peut être coté à 142 1|2 à 143 le commerce No 1 et clair et 143 1|2 à 143 3|4 le change de banque, le change sur France, à 3 97 1|2 à 3 96 1|4 le premier et 3 93 3|4 à 3 92 1|2 le second.

Le change américain n'a guère été recherché, il y a peu d'offres et les cours du change de commerce ont encore baissé. Les banques ont tiré sur New York à 1|2 de prime. Les ventes de change de commerce sont: $7000 et $3000, sur New York, à vue, à 1|4 de prime, $20,000 et $25,000 à 5|16, $7000, $20,000 et $30,000, $37,000, $70,000 à 3|8, $110,000 à 3|8 à 7|16, $15,000, à soixante jours de vue, à 1|4 d'escompte, $20,000, à vue, sur Boston à 3|8 de prime, $10,000, à soixante cinq jours de date, sur St-Louis, payables à New York, à 1 1|2 d'escompte et un check de $12,000 sur New-York, à 5|16 d'escompte.

25 actions de la Compagnie d'Assurance de l'Union, se sont vendues à $85, ce qui est une hausse, 50 du chemin de fer de Jackson, à $6 50, 64 et 100 dito à $7 80, actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane à $22 25, 150 à $23, 36 75 et 100 à $23 25, 100 à $23 50, 250 du chemin fer des Opelousas à $2 50 et 8 actions [illegible] de l'Importers' Bonded Warehouse Co. à $1050 l'action.

$1000 et $7000 en bonds 6 pour cent de levées de l'Etat ont changé de mains à $71 1|4, $10,000 à $71 1|2, $3000 à 71 5|8, $10,000 dito, huit pour cent, coupon de juillet, à 88 3|4, $10,000 dito dito, coupon de mars, à 92.

$1000 en mandats de l'Etat se sont vendues à 87, $40,000 à 87 1|2 à 88 1|2, et une somme assez forte à 88 à 88 1|2.

Il y a eu bonne demande de billets de la ville aux prix antérieurs. On a vendu $10,000 et $10,000 à 27 pour cent d'escompte, $1800 et $10,000 à 27 1|2, $10,000 à 27 3|4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 29 à 30 d'escompte et vendu à 27 à 28.

Une somme assez forte, en billets de l'Etat, s'est vendue à 88 1|2.

On a vendu, ce soir, au Board des Courtiers, $1000 en or à 132 1|8; 48 actions du chemin de fer de Jackson $7; 100 et 25 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane à $22; $1500 en mandats de l'Etat à 87 3|4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 11 mars 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 800 balles prises à des prix plus faciles et qui ont montré une baisse de 1|4 c, quelques-uns disent plus. A cause du peu d'étendue des affaires il nous a été impossible d'établir nos cotes.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868, balles		3044
Arrivé depuis notre dern. rap.	9 3	
précédemment	705644	
		706627
		709677
Expédié aujourd'hui	5806	
précédemment	559878	585684
Stock en mains		143987

SUCRE—Les recettes, ce matin, se sont bornées à 114 boucauts de sucre, mais il y en a un fort stock au débarcadère, lequel stock se compose de la balance des renforts reçus précédemment, et il n'y a pas de prix arrêté. 4 boucauts de seconde vendus à 11¼ c et 20 bts à 13 c pour le fair et 14¾ c pour le fully fair à prime.

MELASSE—Il été reçu ce matin 317 barils de mélasse lesquels renforts ont été en presque totalité vendus à 65 à 66 c le gallon de fermentée à la prime 70¼ c.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre dernière revue.

FARINE—La superfine et la double extra deviennent encore rares et les prix de ces grades sont plus fermes aujourd'hui. Autrement le marché est sans changements. La demande, qui est locale est bonne. Les ventes ont embrassé 3200 barils dont 160 de triple extra et 200 d'extra de choix à des conditions privées, 60 de fine à $5 70, 50 de superfine à $6 25, 200 de $6 37½, 300 et 500 de double extra à $6 62½, 400 de à $6 85, 200 de à $6 70, 100 et 150 de triple extra à $7 131 de famille pour ce qu'elle vaut à $7, 100 de à $7 25, 150 de à $7 50, 100 de à $8 et 80 d'extra de choix à $11 le baril.

MAIS—L'article est en demande et le marché en est presque totalement dépourvu, ce qui en a fait hausser les prix de 2½ à 5 cts le boisseau. Il n'y en a que peu ou point au débarcadère. Un lot de 12,000 boisseaux de blanc, dans l'élévateur, s'est vendu à 70 c le boisseau. Vente de 1760 sacs, dont 100 de blanc, au débarcadère à 80 c, 125 à 82½, 500, en magasin à 85 c le boisseau et 1800 sacs dans l'élévateur à 70 c. Hier,—ainsi que l'avait pas rapporté, 300 sacs de mélangé, en mauvais état, vendus au débarcadère à 75 c le boisseau.

AVOINE—La demande d'avoine est animée, mais les prix offerts sont plus bas. Ventes, au débarcadère, de 2806 sacs, dont 73, 133, 131, 160, 259, 258, 27[illegible], 300, 379 et 380 sacs, le tout à 75 c, 840 et 200 à 76 cts le boisseau.

SON—Se vend en lots de placements à $1 15 les cent livres. 150 sacs et quelques petits lots vendus aujourd'hui à ce prix.

FOIN—Le foin est calme. 150 balles de prime vendues à $27 le tonneau, 200 de choix à $2[illegible], 200 de fair à $26 et 140 de à $27 le tonneau.

PORC—Il ne s'en fait que des affaires en détail à $32 50 à $33 le baril de mess. Quelques détenteurs en demandent, en gros, $33, mais [illegible] point de demandes. Ventes, aujourd'hui, de 100 barils de mess à $32.

BACON—La demande a été plus générale et le marché plus ferme aujourd'hui—23 barriques de côtés clear ribbed vendues à des conditions privées, les épaules se vendent en détail à 14¼ c, les clear 17¾ c la livre.

SAINDOUX—Calme; l'article en tierçons est coté à 19 à 20 c, en barillet 21¼ à 22 c selon la qualité et la quantité.

VIANDE SALÉE A SEC—Les épaules se vendent en détail 14 c la livre.

BREAKFAST BACON—L'approvisionnement de l'article est plus rond et les prix plus faciles. Le bacon du Nord se vend 20 à 21 c et celui de l'Ouest à 21 c la livre.

DRECHE ET HOUBLON—L'approvisionnement de drèche est fort et la demande peu active. La prime à choix de l'Ouest $2 45 à $2 50 et celle Canada $2 40 à $2 55 le boisseau, celle du Nord de l'Allemagne, $2 30 à $3. Le houblon est calme et peu en faveur. Le détail se fait à 18 à 21 c la livre.

PEAUX—La demande est active et les prix offerts sont pleins. Les cotes sont: peaux humides provenant des abattoirs de la ville, keep à heavy steer 10 à 14 c la livre, dry flint de la campagne 20 à 22½ cents, peaux salées à sec, 20 à 21 cents, peaux préparées au Texas 22 à 24 cts, peaux mexicaines 22 à 24 cents la livre.

WHISKY—Le marché continue à être calme. Le rectifié de l'Ouest est coté à 95 à $1, de du Sud 90 à 95 c, Bourbon par $1 50 à $3, high wine 90 c, 65 barils de rectifié de l'Ouest vendus à des conditions privées.

BEURRE—Le beurre de choix est rare et en demande, mais les qualités inférieures sont en quelque sorte abondantes et calmes. Nous cotons: Beurre du Nord 35 c, la livre de Goshen de choix, commun à bon 43 à 47 c, choix, de l'Ouest solid packed, 40 à 42½ c, et inférieur 30 à 35 cts la livre.

SEL—Il y a encore en rivière et flottant, huit chargements de sel de Liverpool et de forts chargements, on le suppose, sont en route pour ce port. Les acheteurs, en conséquence se tiennent à l'écart et les cargaisons peuvent être cotées nominalement à $1 60 à $1 65 le sac, selon la qualité. Il ne se fait que peu de demandes de l'article pour l'intérieur; nous cotons le fin $2 65 à $2 10, et le gros $1 95 à $2, le sac. Les forts lots pris en entrepots 10 cts de moins le sac. Le sel des Iles Turques se vend en magasin à 40 à 50 c le boisseau.

RIZ—Le riz de la Louisiane continue à arriver lentement et le stock en mains en est léger. Nous cotons: 10 à 11 c pour la qualité de choix, 9½ à 10 c pour le prime, 7½ à 8½ pour l'ordinaire, 6¾ à 9 la livre de bon ordinaire.

LAINE—Quelques lots de laine mexicaine nous arrivent et sont immédiatement pris à 23 à 24½ c la livre, mais le marché est dépourvu des autres qualités.

FRET—Il ne s'est opéré aucune amélioration sensible sur le marché au fret tant pour ce qui regarde le fret étranger que pour le cabotage. Les offres pour tous les points sont fort peu nombreuses et les taux en général ne sont guère mieux que nominaux et nous offrons les chiffres suivants comme les plus proches:

Coton sur vapeurs pour Liverpool 5/8 d la livre, pour N York 5/8 à ¾ c, pour Boston 1 c la livre, Philadelphie 7/8 c la livre, mélasse pour New York $1 25 à $1 30 le baril, lard pour New York $1 25 c—par baril et $1 75 le tierçon farine pour les ports du Nord 65 à 70 cts le baril, mais pour les ports du Nord 18 à 20 cents le boisseau, pour Liverpool 12 d le boisseau. Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 7/16 à 15/32 d la liv,—en faisant toutefois observer que les taux les moins élevés ne regardent que les navires de seconde classe—pour le Havre 1 cent, pour Boston ¾ c la livre, maïs et blé pour Liverpool 10 d le boisseau, maïs pour les ports du Nord, gâteaux de graines de coton, pour Liverpool —— d le tonneau.

MOUVEMENT DU PORT.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi matin, 12 mars 1869.

Le temps hier, menaçait de pluie durant la matinée. Dans l'après-midi le soleil a dissipé les nuages et le reste de la journée a été fort beau.

Les affaires n'ont pas été plus actives que le jour précédent.

ARRIVÉS—Le Vicksburg, de Ouachita, le Rose Franks, du Bayou Lafourche, et l'Ida, du bas de la côte.

PARTIS—Le John H Groesbeck, pour Cincinnati, le Bismark, pour St-Louis, le Frank Pargoud, pour Greenville, le Selma, pour Jefferson, et le Rose Franks et le New Era, pour le bas de la côte.

Le NINA SIMMES est le seul paquebot qui partira ce matin, à 10 heures précises, pour Bayou Sara.

Le DAN ABLE, connu de tous les expéditeurs et voyageurs partira aussi pour Baton Rouge.

L'IDA, pour le bas de la côte, partira à midi précis.

Le fleuve continue à baisser à St Louis.

L'Ohio est stationnaire, ainsi que la rivière des Arkansas.

La rivière Blanche est toujours dans un bon état de navigation.

La rivière Ouachita monte graduellement.

La rivière Rouge baisse.

Les tributaires sont en ce moment tous navigables.

Le magnifique bateau NINNA SIMMES partira ce matin, à 10 heures précises. Il quittera notre port, à l'avenir, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, pour le Bayou Sara et les points intermédiaires. Le capitaine W. R. Greathouse, et le commis, A. J. Reed, aidé de MM. H. Landry et L. Fortin, sont toujours les excellents officiers que le commerce et les voyageurs ont pu apprécier.

Le steamer DAN ABLE, sous le commandement du capitaine Emile F. Gross, assisté de son estimable commis, M. J. G. Landry, part ce matin, à 9 heures précises pour Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Le steamer Dan Able est un des meilleurs bateaux de la côte et s'est toujours montré à la hauteur de toutes les exigences de ses passagers et des traitquants.

L'IDA, sous le commandement du capitaine Bassett, assisté de notre ami Oliver Canton, a pris la place du A. G. Brown; il part aujourd'hui, à midi précis, pour le bas de la Côte. Il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de ces messieurs, car ils sont fort connus par les expéditeurs et les voyageurs. Quant au bateau, il est en parfait état.

LE VERMIFUGE DU DR. C. McLANE,

Devrait se trouver dans toutes les maisons. Si vous voulez que vos enfants deviennent vigoureux et sains, donnez leur quelques doses du

VERMIFUGE DE McLANE, QUI CHASSE LES VERS,

et fortifie le système. C'est un composé végétal qui ne peut faire aucun mal, il ne faut pas craindre de l'administrer à un petit enfant.

N'ACHETEZ QUE LE VERMIFUGE du Dr. C. McLANE, PRÉPARÉ PAR FLEMING BROTHERS.

Vous pouvez l'avoir dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins de campagne des Etats Unis.

Grande soirée d'ouverture.

1869 .... 6 MARS 1869

DE LA Première Ecole de Vélocipède ET DE *LA SALLE DE VENTE*

Sous la direction personnelle de M. EDWARD K. LORING, LE CÉLÈBRE VÉLOCIPÉDISTE DE *De New York et de Chicago.*

A L'ancienne salle du Club Constitution, No 166, rue du Canal.

Bonne Musique pendant toute la soirée. L'Ecole sera ouverte tous les jours (excepté le Dimanche) de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

—CONDITIONS—

Pour l'enseignement, avec l'usage du vélocipède et de la salle, $15;

Les personnes se servant de leurs propres vélocipèdes paieront $10.

Prix d'admission pour les spectateurs—50 cents.

Billets à vendre au magasin de musique de A. E. Blackmar et aux bureaux de l'hôtel St-Charles et du City Hotel.

Nous nous engageons à rendre tous ceux qui nous accorderont leur patronage de parfaits vélocipédistes, et à les mettre à même, en fort peu de temps, de monter aisément et avec une grande rapidité le merveilleux bicycle.

N. B.—Nous sommes les seuls agents du célèbre vélocipède de Loring & Keene, et aussi les agents pour les meilleurs fabricants de vélocipèdes.

S'adresser par lettres à la Poste, Lock Box No 966.

28fév—

ETAT DES AFFAIRES —DE LA— BANQUE DES MARCHANDS,

Le 1er Mars 1869, au matin.

CAPITAL—5000 Actions de $100 ...... $500,000

PASSIF:

Déposants	$394,833 97	
Banques et Banquiers éloignés	19,282 94	
Dividendes non payés	4,855 00	
Circulation non encore payée	14,459 00	
		[illegible]

ACTIF

En caisse, monnaie courante et en espèces	$375,46[illegible] 97
Change sur New York et Boston	24,301 99
Traites escomptées, dues dans les 90 jours	272,096 61
Traites escomptées, ayant plus de 90 jours à courir	155,339 20
Traites escomptées, échues (en suspens)	31,419 [illegible]
100 bonds de la ville de la Nlle-Orléans, émis en faveur du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord	
Coupons échus, sur état	70,000 00
Huit actions de la banque des Marchands	8,000 00
Local de la banque (en litige)	30,000 00
Installations de la banque	2,400 00
Propriétés foncières au Mississipi	[illegible]
	[illegible]

2 mars—1m TH. I. DIX, Caissier.

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

S. T. WALSHE.

110 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

19 janv—1an

THÉATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

Représentation Extraordinaire au bénéfice du Collège de Spring Hill, MERCREDI, 17 MARS 1869. JERUSALEM. Grand opéra en 4 actes, de Verdi. [illegible]. Comédie [illegible] en 2 actes.

Pour plus amples détails, voir les programmes. Prix d'entrée—Deux piastres pour toutes les parties de la salle, excepté les galeries [illegible]. Les cartes d'entrée seront entre les mains des membres du comité, et au bureau de contrôle.

JULIEN MICHEL, No 16 Exchange Place; EMMANUEL BURTHE, 11, rue Carondelet; [illegible]; J. A. PEYCHAUD, 80, rue Royale. Membres du comité.

Théâtre St-Charles.

Vendredi soir 12 mars, Bénéfice de MADAME F. W. LANDER.

Madame LANDER sera secondée par l'éminent tragédien M. J. W. TAYLOR, M. GEORGE BECKS et M. CHARLES POPE, ainsi que par toute la troupe.

CE SOIR, La grande tragédie historique

Elizabeth, Reine d'Angleterre.

Pièce traduite [illegible] pour Madame LANDER, par Miss Harriet Fanning Read, de Washington, [illegible]. Les COSTUMES de Mme LANDER viennent d'Europe; ils ont été confectionnés avec soin, et sont d'une stricte fidélité. 11mars

Théâtre National.

Encoignure des rues Perdido et Baronne.

Mercredi, 10 mars 1869. Première apparition des MINSTRELS de SPALDING & MANNING, Et du Corps de MUSICIENS avec cornet en argent. CENT PRESENTS distribués à chaque soirée—Belles représentations et excellentes comédies. Représentation à midi pour les SAMEDIS—pour la commodité des dames et leurs enfants.

Prix d'entrée—Parquet, 50; Places réservées aux Premières 75 cents; Belles privées au parquet, de 4 places, $5. Loges privées, admettant 8 personnes, $6. Galeries 25 cents. Les enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les portes s'ouvrent à 7 heures et le rideau se lève à 8. 11mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue St Charles, près Commercial Place.

Drames, Pièces comiques et Spectacles.

Représentation TOUS LES SOIRS, et le SAMEDI à midi et le SOIR. 28 fev—

GRAND CONCERT SACRÉ,

—AU PROFIT DU— COLLEGE DE SPRING HILL En reconstruction.

LE comité d'organisation a l'honneur d'annoncer que ce concert sera donné le 19 courant, à 8 heures du soir, dans l'église Conception, rue Baronne, sous la direction de MM. E. CALABRESI et O. COLLIGNON. Madame CAMBIER, MM. PICOT, ENGEL, VAN HUFFLEN, le soliste et le chœur de l'église, the German Quartette Club et un grand nombre d'artistes et d'amateurs de la ville ont gracieusement offert leur concours. Un orchestre de 45 musiciens a été engagé.

Le programme consistera en —Première Partie— Plusieurs morceaux de choix de musique religieuse et classique. Deuxième Partie. Le STABAT MATER, de Rossini (complet) avec orchestre. La MARCHE AUX FLAMBEAUX, de Meyerbeer.

Prix des billets ...... $2.

En vente chez les principaux marchands de musique, de bijouterie, et les libraires de la ville, ainsi que chez le portier de l'église. 7mars—9,11,14,16,18,19

GRAND CONCERT, VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Dans la salle du Lycée, à l'Hôtel-de-Ville LE VENDREDI, 12 MARS 1869, AU PROFIT DE *L'Hôpital de la Société Italienne de Bienfaisance* (TIRO AL BERSAGLIO).

Chef d'orchestre ...... CARLO PATTI.

Secondé par les principaux artistes et de l'orchestre de l'Opéra, avec l'obligeante permission de MM. Calabresi & Co.

—Programme—

1. Grande ouverture ...... exécutée par l'orchestre.
2. Air Siége de Corinthe ...... Rossini. Chanté par GASTON P.
3. [illegible] par CARLO PATTI
4. Cavatine [illegible] ...... Rossini. Chantée par Mme A. BOURGEOIS
5. Le langage des fleurs ...... Chanté par Mons NARDIN.
6. Grand solo de piano, exécuté par Mr LEO WHEAT.
7. Grand air d'Ernani ...... Verdi. Chanté par Mme URANIE CAMBIER
8. Canzone Napolitana ...... Chanté par le Sgr. PAULINI.

—Seconde partie—

9. Grand Pot pourri [illegible] exécuté par l'ORCHESTRE.
10. L'Aveu (romance) ...... Gve. Nadaud. Chantée par Mons. PICOT.
11. Solo de violoncelle, exécuté par H. BRAUN.
12. Romance de Martha ...... Flotow. Chantée par Mme A. BOURGEOIS
13. Barbe Bleue ...... Offenbach. Chanté par Mons NARDIN.
14. Grand Trio pour piano violon et violoncelle ...... Mendelsohn. exécuté par LEO WHEAT, CARLO PATTI, H. BRAUN.
15. Duo de Nabucodonosor ...... Verdi. chanté par Mme URANIE CAMBIER et Sgnr. PAULINI.
16. Grand final, exécuté par l'ORCHESTRE.

Mr JULES CARTIER tiendra le piano. Les portes s'ouvriront à sept heures. Le concert commencera à 8 heures.

Prix du billet ...... Une piastre.

On peut acheter des billets chez tous les marchands de musique. 7mars

Musée du Crescent City,

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles.

ATTRACTION EXTRAORDINAIRE.

Réengagement, par demande spéciale de plusieurs familles notables de cette ville, pour peu de temps avant son départ pour l'Europe,

Le plus grand Phénomène de la Nature CHRISTINE-MILLY, La femme à deux têtes.

Recevra les visiteurs journellement, et sera entourée D'un million de curiosités, Animées et inanimées naturelles et artistiques, antiquités, etc. etc. qui ont fait l'admiration des hommes de science et des curieux et qui font de ce musée LE LIEU DE RECREATION DU PUBLIC.

L'HOMME-GRENOUILLE visible de sept à onze heures du soir, et à midi, les samedis et lundis.

Les portes s'ouvrent de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cents, enfants, 25 cents. 11 fév—

Grand Bal Paré et Masqué

DONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE MUTUELLE DU PELICAN, Vendredi, 19 Mars 1869 (Saint-Joseph), AU DEUTSCHE COMPANY HALL, Coin Bienville et Passage de la Bourse, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TOMBE.

—Directeurs—

Dr Chs Delery, F. Lefevre, Chs F. Carr, *A. L. Tissot, *J. L. Sarjac, A. Hebrard, M. George, E. Darier, G. L. Bercier, A. D'Hémécourt, M. T. Ducros, L. E. Marchand, T. Moustier, Jos. Briou, G. Barbier, J. Louwengardt, P. E. Laresche, J. O. Nixon, *E. Doumeing, *E. Lambert, *E. Delery, D. Bienvenu, Alb Paul, L. F. Lemarié, O. Leclère, M. Cleary, J. B. Ducros, A. D. Bernoudy, W. F. Laresche, J. A. Bétat, O. H. Desforges, F. L. Fazende, P. Dufort, Jules Lambert, A. Dimitry, *J. A. Jaquet, *Jules Michel, P. Barthe, *Geo. Forstall, *F. Marquez, F. A. Bozonier, P. Lacoste, R. D. Hubbard, L. Power, L. Villemeur, J. H. Hardy, B. Barbier, V. J. Boyle, [illegible].

* Comité d'invitation.

On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant chez J. A. Jaquet, 139 rue Royale; chez E. Piffet, 147 rue du Canal, à M. J. A. Bétat, au City Hall, librairie de la ville à J. B. Ducros, et chez [illegible], coin de Pierre et Royale. Les demandes pour la location de la Buvette et du Restaurant seront reçues jusqu'au 15 mars, chez J. A. Jaquet, 139 rue Royale. Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.

Prix du billet ...... $3.

19 fév—1m—

COSTUMES, DOMINOS, &C. POUR BALS ET SOIRÉES.

Mme GROUX, 93......CONTI......93

COSTUMIÈRE DE L'OPÉRA. Etablie à la Nlle-Orléans depuis 17 ans, 93, rue Conti. Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODÉRÉS. Mme GROUX, 93, rue de Conti, premier magasin en venant par la rue Dauphine. 2 déc—19 mars

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES.

Costumes, Masques et Dominos.

1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1866.

MADAME ALABAU, 91......RUE CONTI......91

Entre Bourbon et Dauphine. SUCCESSEUR DE MADAME LUSSAN, Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 30 ans.

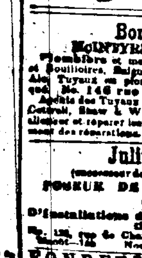

Mme ALABAU offre à sa clientèle et au public en général, des Costumes et Dominos du meilleur choix, brodés ou lammés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

2 déc—au 19 mars

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE, Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine, Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en pieds; No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. Agents des Tuyaux doublés en fer-blanc, patentés, de Cottrell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, allonger et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations. 28 oct—1an

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, [illegible], etc. No. 136, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans.

FONDERIE DE LEEDS, (ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS continuons à fournir [illegible] et au public [illegible] MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre [illegible]

LEEDS & CO.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO., COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c., 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18. 20 fév—1an

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Ver. MAIGNAN & F. LABORDE, MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c., Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLEANS.

Eaux-de-vie en Boucauts et à l'Encquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC. GAUTIER FRERES, GOLDENBERG, HENRY SUTTON, ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE. LARRONDE FRERES, COGNAC. L. O. LAMYER. —IMPORTATEURS— Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE". De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres. Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins Rouges et blancs en barriques et en caisses. [illegible] le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne. Le célèbre "Black Seal", Vin Impérial et Royal [illegible] et autres marques en bouteilles et demi-bouteilles. Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; [illegible] Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto Sherry et Madère. 1er oct—6m

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co. OF NEW YORK.

ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE.

Prime de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

Etat des Affaires. Polices en vigueur [illegible]; Actif [illegible]; Revenu annuel [illegible]; Pertes payées [illegible].

Officiers. W. H. PECKHAM, Président. H. V. GAHAGAN, Secrétaire. L. McADAM, [illegible]. G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS. Hon. John A. Dix, New York. Hon. James Harper, maison Harper & Bros. John J. Crane, président Banque Republic. William T. Hooker, Wall Street. William M. Vermilye, banquier (Vermilye & Co. Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co. Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York. Minot C. Morgan, banquier. Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co. Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company. Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co. Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats. R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co. William Wilkens, maison W. Wilkens & Co. Julius H. Pratt, négociant. William W. Wright, négociant. Charles J. Starr, négociant. William Allen, négociant. George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York. George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company. John H. Sherwood, Park Place. Walter H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street. Edward H. Wright, Newark, New-Jersey. George W. Farlee, avocat. W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER, AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE, No 46 DE LA RUE DE L'UNION.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c.

LA MARQUE DE WHISKY DEXTER, Connue sur le marché du Sud depuis 1826.

Ayant été contrefaite, nous prévenons [illegible] nos amis et nos clients qu'au lieu de peindre les têtes de nos barils comme par le passé, nous [illegible] le nom de notre maison en plein. Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 44 North Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.

EDMUND DEXTER & SONS, Nos 51 et 53 Sycamore street, Cincinnati.

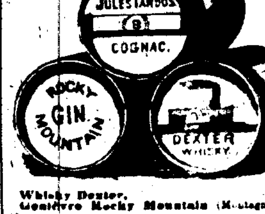

Whisky Dexter, Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse). Cognac Jules Tardos. Whisky Bourbon Jules Tardos. Amer Newfoundland (Terreneuve). Egalement— Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon. A vendre par JULES TARDOS, [illegible].

VINS ET LIQUEURS.

Le stock suivant de Vins et de liqueurs de choix est offert en vente, en quantités au gré des acheteurs et à des prix modérés: COGNAC—[illegible]

UN bel assortiment de WHISKIES Rye et Bourbon, Old Tom, et [illegible] WHISKIES d'Ecosse et d'Irlande [illegible] RHUM de la Jamaïque et RHUM de Ste Croix [illegible]

JOSEPH SANTINI, [illegible] de la rue Carondelet.

J. SANTINI, No 3 de la rue Carondelet et No [illegible] de la rue de l'Union.

Magasin de Cigares "Intimidad."

REÇU tout récemment, par le steamer "De Soto", à vendre, les marques suivantes: Corona, Cabanas, [illegible], Figaro, Partagas, Perfeccion, [illegible], Intimidad. JOSEPH SANTINI, Au coin des rues Carondelet et Gravier.

VIEUX WHISKY BOURBON, DE J. A. MILLAR, Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.

Constamment en magasin un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, pure, Whisky Rectifié, [illegible] Avances sur les consignations [illegible] M. F. D. COBB & CO à New York. COBB, DOLHONDE & CO, Au No 37 de la rue Natchez. 22 janv—1an

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14......RUE ST-LOUIS......12 et 14 NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands de toute espèce de CORDIAUX & LIQUEURS FRANÇAIS, Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS, Absinthe et Kirsch, —ET— Fabricants de Sirops de Fruits, Médailles.

AGENCE GENERALE.

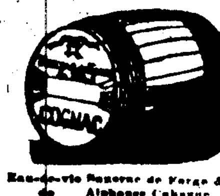

Eau-de-vie [illegible] de Forge & Fils. de Alphonse Cahuzac. Champagne Che Heidsieck, Porto de E. Canet. Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie. 3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

Farine. Farine. Farine.

LES soussignés sont les seuls agents pour les marques suivantes de farines de choix: ST CHARLES STAR MILLS, MASCONTAH STAR MILLS, TRENTON STAR MILLS, D. A. GRIFFITH'S EXTRA, CLANDENIN, 4 X, TRENTON MILLS. Ils reçoivent constamment toutes les qualités de farine, qu'ils offrent, en lots au gré des acheteurs, aux plus bas prix du marché.

J. H. POHLHAUS & CO., 14fév—1m Nos 73 et 75 de la rue Poydras.

E. DECHAMPS,

No. 96, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc. Seul importateur des vins de Fuget fils, de Bordeaux. 2 janv—1an

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés. Sucre en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO, No 44 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette. A. THOMSON & CO. No 44 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO, No 44 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations. A. THOMSON & CO, No 44 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO, No 44 de la rue Tchoupitoulas. 16 fév—

F. HATHORN. ALFRED H. PIERSON. (de l'ancienne maison Shropshire & Hathorn).

HATHORN & A. H. PIERSON,

Marchands de groceries en gros ET Négociants Commissionnaires, Nos 95, 97 et 99 de la rue Gravier, Nlle-Orléans. 14

350,000 Cigares.

LE soussigné vendra aux plus bas prix du marché, un stock de 350,000 Cigares, faits dans sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares [illegible] du pays.

F. SUAREZ, Fabricant de Cigares, No 12, rue Columbus, entre Rampart et St Claude, Troisième District. 14 fév—

AVIS.

DES livres de souscription pour trois cent mille piastres de capital additionnel à la Banque Crescent City seront ouverts, au local de la banque, au coin des rues Carondelet et Union, le PREMIER LUNDI de mars prochain, ainsi que l'ont autorisé les actionnaires à leur dernière assemblée générale. Par ordre de la Direction. CHARLES FAURIE Jr., Caissier.

DENTISTES.

Le Dr. Godfrey, dentiste, De retour du Nord où il a renouvelé sa santé, [illegible] aux heures ordinaires, au No 179 de la rue du Canal, à une porte Christ-Church. 12fév—1m

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 36......RUE DU CANAL......36 entre Bourgogne et Remparts. [illegible] Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16 mai—

Dr. C. BLANCKE, [illegible] Rue St-Charles. Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS! LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificiels en aluminium [illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne [illegible]. Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

CHANGEMENT DE LOCAL. Daniel et James D. EDWARDS ONT transféré leur magasin [illegible]

MALLES DE VOYAGE ET D'EMBALLAGE. UN grand et bel assortiment [illegible] F. BAUER, [illegible] de la rue du Canal.

R. CONDON, Entrepreneur de Pompes Funèbres, No 343, rue des Magasins [illegible], No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées. A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois [illegible]

Tonnellerie qui a remporté le prix AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS. LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse [illegible] E. J. BERKERY, Nos 31, 33 et 35 de la rue Front [illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ, MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION. Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention toute particulière. 10 juillet—1an

VENTES JUDICIAIRES.

ALEXANDRE WHEELER vs PETER SWEAT. QUATRIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible] Deux terrains situés dans le Quatrième District [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

C. MARINONI vs CYPRIEN FERRAND. SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 717 [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES WHITING vs JOHN T. WILSON. SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Le Dr S. E. CHAILLE vs S. BIER. QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ALFRED HENNEN vs F. COTREAUX. SIXIEME COUR DE DISTRICT [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VALENTINE HEERMAN vs S. NEWBORN. SEPTIEME COUR de District [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] SEPTIEME COUR DE DISTRICT [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHAS F. BERKEN vs [illegible] SEPTIEME COUR DE DISTRICT [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH BILLGERY vs JACOB L. BALTZ, GEORGE MERZ, tiers-saisi. SEPTIEME COUR DE DISTRICT [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AMARON LEDOUX & A. T. BENNETT vs JOHN M. MAGEE & al. SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. A. MOUTON vs AUGUSTE FERRIER. Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

ALEX A. MOUTON vs la veuve ZENON RAMSON. COUR du Septième District Judiciaire, Paroisse de Pointe Coupée [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La dame FANNY BRENT, administratrice, vs. ANSEL NEAFUS. SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, — No 341 [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

EMILE GUILLAUME MARMICHE vs ALICE MILLS. SEPTIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 639 [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES NOLAN vs CAMILLE GUILLET & al. SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 346 [illegible] Trois terrains situés au faubourg Marigny [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SWARD & HOBSON vs A. W. DEAN. SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] DEUX TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville [illegible] THOMAS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LAFITTE, DUFILHO & Co. vs. HENRY WHEATON GRIBBLE. CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 320 [illegible] DEUX terrains situés dans le quatrième District [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO. Marchandises sèches et Lingerie. —Egalement, à 1 heure— 25 Caisses Marchandises sèches, Lingerie, Bottes, Souliers, &c., &c., retirées du bateau à vapeur "Agnes", [illegible]. PAR HOFFMAN MARKS & Co [illegible] VENDREDI, 12 mars 1869 à 10 heures du matin [illegible]

PAR VINCENT & CO. GRANDE VENTE DE COMMERCE, —DE— Quatre cents caisses Chapeaux casimir, laine, paille d'Italie, chip et autres variétés de chapeaux des derniers genres pour messieurs, dames, demoiselles, jeunes garçons et enfants, et sur lesquels l'attention du commerce est appelée. —ET— Deux cent cinquante lots Habillements, Lingerie et articles divers. PAR VINCENT & Co. [illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT. 400 Caisses Bottes, Souliers et Chapeaux. —Aussi— Habillements et Articles de toilette. [illegible] Dans l'affaire des Mineurs et Veuve H. B. Léaumont, décédée. [illegible]

PAR EUGENE TOURNE, Successeur de BERNARD TURPIN. En débarquement de la barque [illegible] QUATRE CRATES FAIENCE SANS RESERVE. [illegible]

PAR JAS NELLIGAN. Vente pour cause de départ. Jolis Meubles et un Piano de Pleyel. [illegible]

PAR RENE GUTIERREZ. [illegible]

PAR NASH & HODGSON. VENTE PAR LES [illegible] Cinquante-quatre (54) balles de Coton. [illegible]

Trois Terrains dans le Troisième District, [illegible] SUR UN COTEAU ELEVÉ. VENTE SANS RÉSERVE AU COMPTANT. [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER. Propriété de valeur No 313 rue de Chartres. [illegible] Résidence de valeur [illegible] Ursulines et Marais. PAR CHARLES E. FORTIER [illegible]

PAR S. GUINAULT. [illegible] GROCERIES. [illegible] Vente pour cause de maladie. VACHERIE. [illegible] VACHERIE. VENTE SANS RESERVE. [illegible] Belles Vaches laitières. [illegible] Riche et magnifique Bibliothèque. [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR. Vente de propriétés de choix à long crédit, sans réserve ni limite, pour opérer un partage entre les héritiers de Julien Colvis, décédé. Propriétés améliorées et non améliorées dans le Premier, Deuxième et Troisième Districts de cette ville, situées dans les quartiers les plus beaux et les plus avantageux. [illegible]

Belle Propriété, à deux locations distinctes, aux environs [illegible] Marché Tremé, située rue d'Orléans entre Claiborne et Derbigny. [illegible]

Magnifique Magasin en briques au No 81 de la rue [illegible]. Vente à l'encan [illegible]

Vente à long Crédit. [illegible]

PAR BOULIGNY & HILL. Propriété de grande valeur, autrefois Briqueterie Hoogsberg, divisée en quatre lots d'un arpent chaque de face au fleuve, avec droits de batture, très boisée, située à trois arpents au dessous des Casernes des Etats-Unis, ou à peu près trois milles au-dessous de la ville—très convenables pour briqueteries. [illegible]

MONTGOMERY BROS. & CO. Chevaux et Mulets. Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c., à l'encan. PAR MONTGOMERY BROS—E. M. Montgomery [illegible] Meubles. Meubles. Meubles. [illegible] Un assortiment général de Meubles. TELS QUE— [illegible]

PAR LOUIS STERN & BROS. Vente péremptoire de 600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. [illegible]

PAR O. VALETON. Sucre blanc crushed et en poudre. [illegible]

PAR B. ROGERS & CO. Bottes, Souliers, Brodequins et Chapeaux. [illegible]

PAR H. SCOTT. Grande vente importante et sans réserve, de Bottes, Souliers et Chapeaux—à l'encan. [illegible]

PAR G. DE FERIET. VENTE IMPORTANTE A L'ENCHERE PUBLIQUE, POUR OPERER UN PARTAGE. Quatre magasins de prix en briques et à quatre étages, Nos 29, 31, 33 et 35 de la rue Peters, entre les rues Douane et Bienville. Egalement, une magasin en briques et à trois étages, Nos [illegible] de la Passage de la Bourse, un terrain bien situé dans la rue Dumaine. [illegible]

PAR CHS. T. NASH. Avis Spécial DE CHARLES T. NASH, ENCANTEUR ET COURTIER. AYANT renoncé aux affaires de ventes de meubles à l'intérieur [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO. VENTE POUR CAUSE DE DÉPART. Beaux meubles de salon, de chambre à coucher et salle à manger [illegible] Piano Pleyel [illegible] Magnifique collection de Meubles en bois de rose, ébène, acajou et citrié, massifs. Le plus bel assortiment des derniers genres, qui ont jamais été offerts à l'encan à la Nlle-Orléans—Sortis des manufactures françaises, des célèbres ateliers de Mallard de Seibrecht, et d'autres ateliers—Glaces riches, françaises. Tapis de toute espèce, beaux ornements de cheminées, en bronze et autres ornements. Rideaux dentelles et soie. Porcelaine et autres articles, objets de fantaisie, chinois et autres. Pianos de Pleyel, Tableaux à l'huile, etc. Le tout pour le compte des propriétaires absents. [illegible] Machine à Vapeur et établissement à laver la Laine —VENTE A L'ENCAN— [illegible]

PAR J. DEJAN JR. Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan. [illegible] GRANDE VENTE De Chevaux, Mulets, Boggies et Harnais à l'encan. PAR J. DEJAN Jr. [illegible] Mulets d'habitations et de ville, Buggies, wagons et harnais. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. N. B.—Entrée gratis.